

Objectifs

Être capable d'intervenir en équipe UMH-P, dans le respect du champ de compétences de chaque professionnel pour la prise en charge d'un patient pour toute situation d'urgence médicale ne nécessitant pas la présence physique d'un médecin ou éventuellement dans l'attente de son intervention, à la suite d'un déclenchement par le SAMU et sous la responsabilité du médecin régulateur du SAMU.

Contenu

Connaitre les modalités de déclenchement et les conditions d'exercice d'une UMH-P selon les recommandations.

Travailler en équipe pré hospitalier en l'absence de médecin SMUR et avec les professionnels présents.

Recueillir les éléments anamnestiques, cliniques, paracliniques.

Transmettre le bilan reprenant les éléments clés en utilisant les outils de communication adaptés.

Utiliser les outils de télémédecine (ECG, Visio régulation ...).

Adapter la prise en soins en relation avec le médecin régulateur du SAMU.

Assurer la surveillance permanente du patient.

Communiquer de manière adaptée avec les différents intervenants, le patient et son entourage.

Respecter les règles du secret professionnel vis-à-vis des autres intervenants

Respecter les critères de sécurité et d'hygiène lors d'une intervention.

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active.

Analyse des pratiques professionnelles.

Mise en situation.

Modalités d'évaluation

Pré-post test.

Evaluation tout au long de la formation.



Infos formation

Prérequis :

Cette formation s'adresse aux professionnels actuellement en poste au SMUR :

- Ambulanciers en SMUR
- Infirmier exerçant dans une structure d'urgence avec une expérience dans la pratique de l'activité spécifique de SMUR.

Durée :

4 journées soit 28 h

Coût :

800 €

Modalités et délais d'accès :

Formation en présentiel.

A la demande si suffisamment d'apprenants.

Inscription auprès du secrétariat du CESU pour les extérieurs au CHU.

Inscription auprès du service de formation continue si agents du CHU.

Inscriptions minimum 3 semaines avant la date de la formation.

Responsable de la formation :

Dr Aude CHARLES, Praticien Hospitalier
Matthieu JALLAT, Responsable de coordination pédagogique

Lieu de formation

CESU 51

Institut Régional de Formation
(1er étage)

45, Rue Cognacq-Jay
51092 REIMS Cedex

03 26 83 28 47

cesu@chu-reims.fr

Chiffres clefs

Non réalisée en 2025.

Handicap

En cas de besoin d'aménagement spécifique merci de prendre contact avec les référents handicap de l'IRF : referenthandicapirf@chu-reims.fr

Calendrier

Formation à la demande envisagée premier semestre 2026, nous contacter.